



# **STOP A LA REPRESSION**

**Depuis le 03 avril, début du conflit contre la réforme du ferroviaire, la direction SNCF fait preuve de répression envers les grévistes et plus particulièrement envers les représentants du personnel.**

**Sur la région de Montpellier, un mandaté CHSCT est convoqué devant un conseil de discipline le 18 juillet 2018, pour la simple et unique raison : avoir tenu une torche à flamme rouge sur le quai de la gare de Nîmes, le 14 mai dernier, journée « sans cheminots ».**

**La sanction demandée pour ce conseil de discipline est la « radiation des cadres de l'entreprise », soit le licenciement pur et simple malgré un dossier vide.**

**Cette sanction est directement demandée par le cabinet de Guillaume Pepy, et a pour but de faire « un exemple » dans une région où le rapport de force est élevé depuis le début du conflit.**

**Cette pétition sera remise à la direction SNCF afin de démontrer que les cheminots se battront toujours contre la répression et contre l'injustice !**

**ST  P!**

